

CONSEIL DE QUARTIER PLATEAU-VDO

MARDI 18 OCTOBRE 2022

DEROULE DE LA REUNION

- ❖ Accueil des habitants
- ❖ Remise du prix pour le « Concours balcons et jardins fleuris 2022 » par Mme SAUSSEREAU- Catégorie : Jardins fleuris
- ❖ Retour sur les arpentages (opportunités et problématiques) et pistes d'actions proposées par les services techniques
- ❖ Retour sur les temps forts du quartier depuis mars 2022
- ❖ Lutte contre les incivilités : proposition d'atelier de travail
- ❖ A vous la parole : proposition de thèmes de travail pour le Conseil de Quartier

INTRODUCTION

- En introduction, M. LATRONCHE président du bureau du conseil de quartier Plateau/VDO, laisse la parole à Mme SausserEAU, Maire adjointe au cadre de vie, propreté, espace public, espaces verts, tri sélectif et encombrants, pour la remise du prix « Concours balcons et jardins fleuris » à une habitante du quartier.
- M. LATRONCHE a ensuite déroulé l'ordre du jour du Conseil de Quartier.
- Enfin, M. LATRONCHE à rappeler les règles de bienséance.

MEMBRES DU BUREAU PRESENTS

Pour les élus

- **M. LATRONCHE**
(président)
- **M. BOULAY** (vice-
président)
- **M. PESSOA GRIJO**

Pour les citoyens

- **Mme BOUEDEC**
- **M. REUSSE**
- **M. ANGLARD**

MEMBRES DU BUREAU EXCUSES

Pour les élus

- **M. GAUDIERE**

Pour les citoyens

- **Mme COSTA**
- **Mme REUSSE**
- **Mme BECVORT**

MEMBRES DU BUREAU ABSENTS

Pour les élus

- **Mme NGANDE**
- **M. MAILLER**

HABITANTS

PRÉSENTS :

39 PERSONNES

1. Retour sur les arpentages (opportunités et problématiques) et pistes d'actions proposées par les services

M. Latronche : Les membres du bureau, et les habitants volontaires ont participé à une balade urbaine le 11 juin 2022. Le quartier étant très étendu et diversifié, et afin de couvrir un large périmètre, quatre itinéraires différents ont été établis. La vingtaine de personnes présente ce jour s'est réparti sur les différents groupes. L'objectif de ces balades urbaines était de lister les points d'attention. Plusieurs thèmes se sont dégagés : la voirie, la circulation, le stationnement, la propreté, la sécurité/espaces publics, les espaces délaissés.

Nous nous sommes ensuite réunis afin de cartographier les points relevés lors des balades urbaines (slide 7 du PowerPoint) et pour travailler sur les réponses à apporter. Chacun s'est exprimé et à proposer des idées et des pistes de solutions.

Les itinéraires, les cartographies et les demandes de traitement sont disponibles sur la plateforme « Je participe » de la ville de Champigny : <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

FOCUS AVANT/APRES intervention des services techniques, quelques exemples :

- Passage de la Croix : Trous conséquents sur la chaussée rebouchés
- Rue A. Grévin : remise en peinture du passage piéton
- Rue M. Paul : taille des haies et arbres
- Rue du Monument : remise en peinture du stationnement en zone bleue
- Rue Jalapa : remise en état et fonctionnement de la borne pompiers

FOCUS ACTIONS MENEES EN TERMES DE SECURITE sur le Mail de la Demi-Lune, quelques exemples :

- Verbalisations et enlèvements de véhicules stationnés sur le Mail
- Saisie de 600 g d'héroïne et d'une balance par la Police Nationale

2. LES TEMPS FORTS DU QUARTIER

Sur les 6 derniers mois :

- Eugénie Cotton élémentaire → mise en réseau de 2 classes.
- Eugénie Cotton maternelle → rénovation de la bibliothèque.
- Henri Bassis maternelle → réfection de l'avaloir et de deux affaissements dans les cours d'école.

Avril 2022 : Suite à un appel à projets lancé par la ville, lancement de la nouvelle étude de la VDO, réalisé par le cabinet d'études Devilliers et Associés. **Objectif :** rechercher l'équilibre entre biodiversité et aménagement urbain dynamique (ce cabinet pourrait venir lors d'un CQ afin de détailler le projet).

Juin 2022 : DEMOS (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) : 15 enfants du centre de loisirs E. Cotton ont présenté leur premier concert à la Philharmonie de Paris.

Juillet 2022 : Cinéma Plein Air au Parc du Plateau, regroupant plus de 500 personnes.

Septembre 2022 : Inauguration du nouveau PRIJ

Septembre 2022 : Choix de l'architecte pour la reconstruction de l'école Henri Bassis : COLBOC (agence COSA,) CORNET/LEMERCIER (agence MUZ)

3. LUTTE CONTRE LES INCIVILITES RECURRENTES SUR LE QUARTIER :

Les membres du bureau vous proposent un atelier de travail sur des actions pour lutter contre les incivilités, avec la création d'un flyer/dépliant regroupant les informations légales et utiles, telles que les jours de passage des encombrants, des déchets verts, le stationnement alterné. Mais aussi les obligations en tant que propriétaires, telles que la coupe des arbres. Y figurera également les règles de civisme (nuisances sonores...).

4. LES EVENEMENTS A VENIR :

- **Lancement du mois de l'ESS (économie sociale et solidaire)** le 01/11 à 10h Place du Marché
- **La foire au troc et aux cochons** les 12 et 13 novembre prochain
- **Festivités des 60 ans du jumelage** avec Musselburgh, Rosignano Marittimo et Bernau (dont 1 concert à Olivier Messiaen le 12/11 à 18h30)
- **Téléthon** du 02 au 04/12 au Gymnase Delaune
- **Le Marché de Noël** du 09 au 11/12

Lancement de l'application Mon Champigny : active depuis le 21 octobre, cette nouvelle application est disponible sur tous les téléphones mobile (Android et iPhone) et téléchargeable sur les plates-formes Google Play Store et Apple Store, elle permet notamment :

- ➔ Le signalement (dépôt d'ordures et encombrants, épaves voitures, voirie.)
- ➔ L'information sur les évènements Ville.
- ➔ Très prochainement, un lien sera fait avec le compte famille pour les paiements des factures de cantine, centre de lois, etc.

Cette application ne se substitue pas au numéro vert qui sera toujours en fonctionnement (pour les personnes qui ne maîtrisent pas ou qui n'ont pas de téléphone portable). Joignable au 0805 700 500 et/ou par mail : numeroverte@mairie-champigny94.fr

5. A VOUS LA PAROLE : PROPOSITION DE THEMES DE TRAVAIL POUR LE CONSEIL DE QUARTIER/ QUESTIONS DIVERSES

Habitante : Le service de la déchetterie ne va pas rester ?

Réponse Service a posteriori : Ce service est assuré par l'EPT (Etablissement Public Territorial) « Paris Est Marne et Bois »

Habitante : Combien de jeunes sont accueillis au PRIJ ? Comment peuvent-ils connaître la structure et s'y inscrire ?

Réponse Service : Il y a environ 70 jeunes inscrits à l'année. Quotidiennement, 20 à 25 jeunes fréquentent la structure. Un planning d'activités est à leur disposition, il est accessible sur la structure. Nous nous rendons également sur les lycées et collèges afin de les distribuer. Le PRIJ (point rencontre informations jeunesse) du Plateau accueille des jeunes de 11 à 14 ans et de 15 à 17 ans. Les horaires d'ouverture hors vacances scolaires sont : mardi et jeudi de 15h30 à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 13h à 18h30. Pendant les vacances scolaires la structure est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h.

Habitant : Concernant la reconstruction de l'école H. Bassis, les directrices et enseignants ont-ils été consultés ?

Réponse Bureau : Elles ont été consultées sur le projet et ont pu amener des propositions. Les enseignants ont été consultés via les directrices.

Habitante : Si l'on est propriétaire d'un pavillon, à qui appartient le trottoir devant ? Est-on responsable des feuilles qui tombent devant ?

Réponse Bureau : Si vous êtes propriétaire vous avez effectivement l'obligation d'entretenir le trottoir (enlever les feuilles, neige, verglas, végétations qui poussent) devant. Pour ce qui est des végétations, ce qui se trouve entre le bord du trottoir et la voirie est du ressort de la Municipalité. La Ville est propriétaire de la voirie publique.

Habitante rue de Dunkerque : Devant chez moi, il y a 2 bouches d'écoulement de la pluie. En cas d'orage, les feuilles de platanes tombent et viennent obstruer les grilles. Le trop plein d'eau fini dans ma cave et mon garage. Un camion pourrait-il passer au moins 1 fois/semaine pour nettoyer la route ? Aussi, présence de rats.

Réponse Bureau : Vous pouvez contacter le Numéro Vert de la Ville au 0805 700 500 et/ou par mail à l'adresse suivante : numerovert@mairie-champigny94.fr. Pour votre information, la Ville de Champigny dispose de plus de 100 km de voirie, il n'est pas possible matériellement et physiquement pour les agents d'être présents toutes les semaines.

Réponse Service a posteriori : En ce qui concerne la présence de rats, la dératisation des égouts incombe à l'EPT. Vous devez contacter le service de l'assainissement de l'EPT au 01 48 71 59 15 ou par mail assainissement@pemb.fr

Habitante Mail de la Demi-lune : Les places handicapées, sur le parking derrière chez le coiffeur du quartier, sont systématiquement prises, et cela malgré nos nombreux appels. Aussi, ce parking sert de garage pour réparer des véhicules. Peut-il y avoir un passage des ASVP plus régulier ? Également, le passage entre le bâtiment 18 et la poste n'est jamais nettoyé, on y trouve des bouteilles cassées. Pourquoi ce passage n'est pas nettoyé ?

Réponse Bailleur : Nous allons vérifier à qui appartient ce passage, si cela appartient au bailleur nous ferons en sorte que les choses rentrent dans l'ordre assez rapidement.

Réponse Bureau : En ce qui concerne le parking et les places handicapées, les équipes des ASVP passent sur tous les quartiers, ils ne peuvent pas couvrir l'ensemble de la Ville sur une seule et même journée.

Réponse Service a posteriori : Concernant le parking, ces éléments ont été transmis au service concerné.

Artisan (local au 2 bis Villa des Hautes Courantes) : Voici 1 an que je subis un trafic de drogue sous les fenêtres de mon local. Cette situation s'est dégradée depuis la fin du confinement. La Police est déjà intervenue l'an passé. Lors d'un gros évènement lié à mon activité, j'ai reçu bon nombre de personnes et du trafic a eu lieu aux yeux de tous. Aujourd'hui j'ai une perte de clients.

Habitante Sentier des Pendants : Je complète l'intervention précédente de ma voisine sur le trafic de drogues. Je pense que nos locaux techniques servent de zone de stockage pour la drogue (bien que je ferme à clef le soir, le lendemain les portes sont ouvertes).

Réponse Bureau : Ces éléments seront transmis au service concerné. Plus les associations et les habitants occuperont l'espace en mettant en place des évènements par exemple, plus les choses pourront être repoussées et reculerons. Cela ne se fera pas immédiatement, il s'agit d'un travail de fond.

Habitante 17 Mail de la Demi-lune, résidente du Foyer Soleil : Suite à la fermeture de la salle du foyer, je suis inquiète, en effet les résidents du foyer sont tous âgés et nous avons des désagréments dû à notre âge. Il est difficile pour nous de se rendre sur le foyer Talamoni (physiquement et financièrement). Cette situation va-t-elle perdurer ? Pourquoi ne pas faire bon usage de cette salle vide maintenant ? Je voulais aussi vous remercier (Mairie et Bailleur), depuis le 1^{er} Conseil de Quartier, un digicode a été mis pour le local à poubelle.

Réponse Service a posteriori : Ce point sera évoqué lors du Conseil de Vie Social du 19 novembre prochain.

Habitante Villa Des Hauts Courantes : Je rencontre des problèmes d'évacuation d'eau depuis que la Marmite du Plateau met en place des ateliers au sein de son local associatif. Cela est déjà arrivé en plein week-end, donc pas d'eau. Hélas, j'ai inondé le local.

Réponse Bureau : Je vous invite en fin de Conseil de Quartier, à vous rapprocher de IDF HABITAT dont un des représentants est présent ce soir.

Habitante rue de la Gaité : Cette rue est une véritable poubelle ! Cela fait un an que je le signale ! Aussi le stationnement dans cette rue ne se fait que d'un côté, du coup le caniveau n'est jamais nettoyé de mon côté. Également, un dos d'âne est placé juste après le foyer, une fois passé les automobilistes accélèrent pour ne pas avoir le feu rouge, pourquoi ne pas en placer un autre ? J'attire également votre attention sur le fait que des squatteurs vivent dans la cave de la maison voisine de la nôtre.

Réponse Bureau : Nous avons pu constater cela pendant nos balades urbaines. Ces éléments ont été transmis au service concerné. Concernant le pavillon abandonné occupé, il faut dans un premier temps identifier le/les propriétaires.

Réponse Service a posteriori : Concernant l'occupation illégale du pavillon abandonné, le terrain appartient à EPA Marne, l'information leur a été transmise. Leur société de gardiennage doit se déplacer sur place.

Habitant rue Talamoni (n'a pas pu se rendre à la réunion du Centre-Ville) : Propriétaires de plusieurs biens, nous sommes démarchés tous les jours par des promoteurs. Je souhaite rencontrer Monsieur le Maire.

Réponse Bureau : Cet élément sera remonté à M. Dubus Maire Adjoint à l'urbanisme/voirie et au cabinet de Monsieur le Maire.

Habitante rue Jalapa : Les arbres situés sur l'espace public sont trop massifs, ils m'obligent à laisser les lumières allumées tellement il fait noir ?

Réponse Bureau : Je vous invite en fin de Conseil de Quartier, à vous rapprocher d'IDF HABITAT présent ce soir.

Habitante rue Jalapa : Même réflexion que la dame précédente (arbres). Aussi, devant la boulangerie, près de la voute cela n'est jamais nettoyé, c'est sale. Je n'ai jamais connu le quartier dans un tel état depuis 20 ans. Également, le restaurant situé en face de la pharmacie déverse ses poubelles sur la place derrière la pharmacie, amenant des rats et pigeons. Cet été cette place a été équipée de canapés, générant des soirées tardives et festives.

Réponse Service a posteriori : Un signalement a été fait aux ASVP et Police Municipale.

Habitante Chemin des Tartres : Emprunter cette rue avec un fauteuil roulant relève de l'impossible. Côté pair le trottoir est très étroit, parsemé de poteaux. Côté impair le trottoir est aussi parsemé de poteaux, de poubelles et de haies qui débordent. Que peut-on faire ? Le côté impair de la rue pourrait être simplement amélioré si les gens taillent leurs haies. Il manquerait également des avaloirs dans cette rue.

Réponse Bureau : Il s'agit là d'un bon exemple de choses qui pourraient être améliorées en termes de circulation et stationnement. Dans moins de 2 ans, cette rue devrait être retravaillée. Cela fait partie des éléments sur lesquels nous pouvons travailler (réflexion sur comment des PMR peuvent se déplacer en toute sécurité dans notre quartier). C'est une réflexion à mener en commun.

Habitant Rue de Strasbourg : Le bout du Chemin des Tartres (près de la Nationale) sert régulièrement de garage ou de vente de drogues. J'ai contacté la police, mais cela ne donne rien.

Réponse Bureau : La brigade anticriminalité y passe, je les ai déjà croisés. L'information sera remontée au service dédié.

Habitante Rue de Dunkerque : Bravo à la Municipalité pour la mise en place des bornes (au niveau du passage pompiers) ! Au bout de cette rue et pour se rendre sur la N4, un marquage au sol avant le feu est totalement effacé (les automobilistes avancent donc jusqu'au Feu et cela bloque du coup le passage). Aussi, le stop rue de Dunkerque/rue du Monument n'est pas respecté, pourquoi ne pas remettre un feu tricolore ? Également, les entreprises avoisinantes génèrent des déchets mais ne disposent que de petits containers. Lorsqu'il y a du vent tout s'envole dans la rue et cela ramène des nuisibles. Peuvent-elles avoir de plus gros containers ? Aussi sur le terrain de foot, il faudrait rajouter des poubelles (actuellement il n'y en a que 2).

Réponse Bureau : Le problème du marquage au sol effacé a été remonté au service concerné. En ce qui concerne les containers il faut se rapprocher de Paris Est Marne et Bois.

Habitant rue du Bois Juliette: Merci à la nouvelle équipe, vos efforts sont visibles. Problème de rats qui viennent des égouts, qu'est-il prévu en termes d'assainissement ? car cela devient très problématique. Cette rue n'est pas accessible aux PMR (le trottoir fait à peine 30 cm), quelle serait la solution ? Aussi problème de rétention d'eau pluviale (mon bateau plonge sous le goudron), en hiver une énorme plaque de verglas se forme, cela est très dangereux, comment puis-je remédier à ce problème ? De plus cette rue n'est jamais salée en cas de neige, verglas. Enfin, la déchetterie n'accepte pas plus d'une remorque de feuilles mortes, je ne sais pas quoi faire de toutes ces feuilles.

Réponse Bureau : En ce qui concerne la déchetterie il faut vous rapprocher de l'EPT.

Réponse Service a posteriori : Contact : 01 48 71 59 00 ou accueil@pemb.fr. Site internet : <http://parisestmarnebois.fr>

Habitante : Beaucoup de gens ne savent pas ce qu'est l'EPT (établissement public territorial), ni à quoi il sert. Lorsque l'on rencontre des problèmes d'assainissement et que nous appelons la Mairie, ils ne sont pas capables de nous donner les coordonnées de l'EPT.

Réponse Service a posteriori : la loi du 7 août 2015 a créé la Métropole du Grand Paris (MGP) et en son sein les Etablissements Publics Territoriaux (EPT). La ville de Champigny-sur-Marne est incluse dans le périmètre du territoire Paris Est Marne et Bois (EPT 10) qui comprend également les villes de Bry-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Joinville-le-Pont, le Perreux-sur-Marne, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villiers-sur-Marne et Vincennes.

Dans ce cadre, la compétence « assainissement » a été transférée de plein droit des villes à l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois.

Dorénavant, toute demande concernant des problématiques d'assainissement sur notre commune seront prises en charge par le Service de l'Eau et de l'Assainissement de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne et Bois.

Coordonnées du Service de l'Eau et de l'Assainissement :

Tél : 01 45 11 66 36

Mail : conformite.assainissement@pemb.fr

Centre Technique de l'Assainissement
9 avenue du Belvédère
94100 Saint-Maur-des-Fossés

Habitante : Les transports en commun sur le quartier, c'est l'anarchie totale ! Il n'y a plus de bus, plus d'horaires respectés. Aussi, le stationnement rue Jalapa est très compliqué. La semaine dernière pas moins de 7 camions étaient alignés les uns derrière les autres (camion de chantier, de remorquage). Comment peut-on y remédier ?

Réponse Bureau : Certaines lignes sont plus impactées que d'autres. Actuellement la RATP manque de 800 chauffeurs. Monsieur le Maire a envoyé un courrier à la RATP en demandant des chauffeurs supplémentaires. En ce qui concerne le stationnement, cela a été constaté lors des balades urbaines, l'information est remontée au service dédié. Les services travaillent dessus afin de pouvoir améliorer les choses.

Proposition participante au CQ : pourquoi ne pas rendre le stationnement payant ? Ou encore le stationnement résidentiel ?

Habitante Chemin des Tartres : Pour se rendre à l'école (H. Bassis), est-il possible de prévoir un petit trottoir ?

Réponse Service a posteriori : Proposition qui sera étudiée par les services.

Habitant Mail de la Demi-lune : Nous avons des parkings souterrains, pourquoi IDF Habitat ne les remet pas en ordre afin que les habitants y aient accès ?

Réponse Bailleur : Le bailleur souhaite rouvrir ce parking, mais dans de bonnes conditions (sécurité). Il faut trouver des solutions ensemble (police, Municipalité, bailleur).

Habitant : Quelle est la date de la mise en place de la Police Municipale ? Aussi, je suis inquiet sur le problème de l'électricité et de son coût (éclairages des rues, chauffage des structures municipales). Un prévisionnel financier a-t-il été fait ?

Réponse Bureau : La Police Municipale Fin 2023. Les locaux, actuellement en travaux, sont situés en face de la pharmacie à côté du cinéma Studio 66. En ce qui concerne l'électricité, nous avons reçus les recommandations du Gouvernement, à savoir : que le chauffage soit mis en service 15 jours après la date officielle. Au niveau de la collectivité, différentes pistes sont envisageables, comme la réduction de la luminosité, passage en ampoules LED. L'achat du MWh change de jour en jour, il y a une telle variation que les projections sont aléatoires.

Habitante : Pour la patinoire et la piscine qu'en est-il ?

Réponse Bureau : La patinoire a réouvert, nous sommes actuellement en discussion avec Vert Marine sur les évolutions financières afin de trouver un accord. La piscine reste ouverte et l'eau diminuera d'un degré.

Habitant : Quels sont les horaires de l'éclairage du Stade Solignat ? Je pense qu'il y a un problème d'orientation des projecteurs.

Réponse Service a posteriori : Les projecteurs sont éteints lorsque les derniers joueurs quittent les terrains, vers 22h15. L'orientation des projecteurs est déterminée selon des normes fédérales et dans le but de diffuser une lumière uniforme. Le niveau d'éclairement a été réduit fortement, à 30% de la valeur réglementaire. C'est ce niveau réduit qui est maintenu tous les soirs d'entraînement.

Habitante : Comité des riverains des nuisances du Stade Solignat, pourquoi allumer l'intégralité des projecteurs alors qu'un seul terrain est occupé ?

Réponse Service a posteriori : Les terrains sont allumés au fur et à mesure de leur utilisation. Si un seul terrain est utilisé, seul celui-ci est allumé. L'autre peut être allumé lorsque l'équipe s'est présentée au gardien et s'apprête à l'occuper.

6. EN CONCLUSION

Monsieur LATRONCHE et les membres du bureau remercient les habitants pour leur présence, leurs idées et leurs propositions intéressantes lors de ce conseil de quartier. Le PowerPoint présenté ce soir est disponible sur la plate-forme « Je Participe » :

→ <https://consultations.champigny-sur-marne.fr/>

Pensez et n'hésitez à remplir les fiches distribuées ce soir, les services vous recontacteront.

Rappel de l'adresse vie des quartiers (viedesquartiers@mairie-champigny94.fr). Pour les problématiques personnelles, rappel des rencontres des élus sur les marchés mais aussi du numéro vert 0805 700 500 et l'adresse mail dédiée (numeroverte@mairie-champigny94.fr)